

MILITER N'EST PAS UN CRIME, STOP À LA RÉPRESSION CONTRE LES SYNDICALISTES !

Deux représentant du personnel, élus SUD-Rail, l'un, Vincent, au CSE ZP NEN, l'autre, Nailla, au CSE TN LAJ viennent d'être sanctionnés.

Vincent est par ailleurs secrétaire fédéral SUD Rail.

Vincent a été notifié de 5 jours de mise à pied et Nailla d'un blâme sans Inscription.

Si les deux cas sont différents, la logique reste là même. Faire taire les représentants du personnel dans une période de privatisation de la SNCF. En effet en décembre 2024, une chose inédite depuis la nationalisation de la SNCF en 1937 va débiter, à savoir son découpage et sa privatisation par petits bouts.

[Images à télécharger](#)

 [Sans titre](#)

[Documents à télécharger](#)

 [Sans titre](#)